



Mise à jour du plan cadastral

Publié le 09 novembre 2022

Afin de mettre à jour le plan cadastral, le géomètre Saurat Nicolas, aidé d'un aide-géomètre, pourra être amené à pénétrer dans certaines propriétés de la commune pour y mesurer tous les changements ne figurant pas sur le plan : constructions nouvelles, additions de construction, garages, vérandas, piscines, démolitions, etc.

Cette mise à jour du plan cadastral interviendra entre novembre 2022 et janvier 2023.

Le géomètre est autorisé, dans l'exercice de ses fonctions, à pénétrer dans les propriétés selon la loi N° 374 du 6 Juillet 1943, article 1er.

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

| | | |
|---|---|---|
|  <p>Recensement 2025 : top départ à Lescar</p> |  <p>AU QUOTIDIEN, TRAVAUX</p> <p>Cathédrale Notre-Dame-de- l'Assomption : devenez mécène !</p> |  <p>TRAVAUX</p> <p>Travaux rue Denis Touzanne - fermeture de la rue du Taa</p> |
|  <p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Enquête publique - construction d'une centrale photovoltaïque</p> |  <p>AU QUOTIDIEN, SERVICES</p> <p>Déviation de la ligne de bus n°8</p> | |



**Hôtel
de
ville**

Allée du
Bois
d'Ariste
64230

Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h